

Bulletin d'histoire politique

Esther Delisle, Le traître et le juif, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, 284 p.

Claude-V. Marsolais

B
H
P

Volume 2, numéro 1-2, automne 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063371ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063371ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marsolais, C.-V. (1993). Compte rendu de [Esther Delisle, *Le traître et le juif*, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, 284 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 2(1-2), 73–74. <https://doi.org/10.7202/1063371ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Esther Delisle, *LE TRAÎTRE ET LE JUIF*, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, 284 p.

La thèse de doctorat en science politique d'Esther Delisle portant sur l'antisémitisme du chanoine Lionel Groulx, du *Devoir*, de l'*Action nationale* et des Jeune-Canada a fait couler beaucoup d'encre en raison du délai extrêmement long, deux ans, avant qu'elle ne puisse la défendre devant un jury de l'Université Laval.

Il semble que ce soit la révélation de ces difficultés, dans un ouvrage de Mordecai Richler qui lui a permis d'aboutir, puisque trois juges sur cinq lui ont finalement accordé la note de passage en septembre 1992.

Certains analystes ont vu dans les difficultés d'Esther Delisle une intolérance des milieux universitaires face à la démolition de l'image du père du nationalisme québécois, le chanoine Lionel Groulx.

Pourtant, le sujet de sa thèse semble tout à fait légitime puisque d'autres universitaires (Pierre Ancil, Denis Monière et Horton) ont déjà dans le passé traité du courant fasciste et antisémitisme qui a entraîné une partie de l'intelligentsia québécoise des années 1930. Et quiconque a lu *L'Appel de la race* du chanoine Groulx n'a pu s'empêcher de grimacer devant son évocation du superhomme et d'une société aux origines biologiques pures à laquelle ne s'est mêlée aucune autre race. Que dire de sa conception antilibérale et antidémocratique de l'État inspirée du corporatisme à la sauce Salazar ou Mussolini et son rêve d'une société pastorale catholique, docile et repliée sur soi. Mais au moins il aura eu le mérite de poser comme légitime l'existence d'un peuple et d'un État français sur les bords du Saint-Laurent. Car dans la fabrication d'une mythologie, la Bible et le *Talmud* sont-ils aussi au-dessus de tout soupçon en parlant du judaïsme comme étant l'unique héritier des promesses faites au peuple élu et l'objet privilégié de l'amour divin?

Mais au-delà du sujet de la thèse et de l'ouvrage qui en a découlé, c'est bien plus par l'absence d'une mise en contexte historique et d'erreurs méthodologiques qu'il faut critiquer l'oeuvre.

M^{me} Delisle nous dit presque en cachette que le nationalisme d'extrême-droite et le courant

antisémitisme étaient très minoritaires et qu'ils n'avaient aucune influence sur la majorité des Québécois francophones puisque ces derniers étaient davantage attirés par le courant libéral de l'époque. Il aurait fallu préciser quels étaient les courants dominants de l'époque et ceux qui avaient le plus d'influence.

L'auteur ne nous dit aucunement si l'Église catholique pris dans son ensemble (et Dieu sait quelle était son influence sur l'intelligentsia de l'époque) était d'accord avec les prises de position du chanoine Groulx, du *Devoir*, etc. La seule allusion, c'est l'imprimatur du cardinal Villeneuve, daté du 8 mai 1936, à un ouvrage intitulé *La réponse de la race. Le catéchisme national des Canadiens français*, signé du pseudonyme de Lambert Closse, et qui reprenait les grandes lignes des *Protocoles des Sages de Sion*, un ouvrage inventé de toute pièce par un agent de la police secrète russe vers la fin du XIX^e siècle (p. 41) (en réalité ce document a été produit en 1904) qui vilipendait les Juifs. Il aurait été intéressant de savoir pourquoi l'Église catholique du Québec utilisait encore un faux après plus d'un quart de siècle.

M^{me} Delisle ne nous dit rien non plus sur le contexte de la crise économique de l'époque alors que l'inaction des gouvernements en place favorisaient en quelque sorte l'expansion en terre d'Amérique des idéologies extrémistes qui dominaient en Europe.

L'auteur s'en lave même les mains en ripostant à ses détracteurs : « cela n'explique pas le délire de haine d'un petit groupe ». Comme si la haine devait être le seul fil conducteur d'un ouvrage prétendument scientifique.

Il est déplorable que l'auteur laisse entendre sans preuve que Lionel Groulx était Lambert Closse, l'auteur de la *Réponse de la race*, alors que ce dernier était le pseudonyme de l'abbé J.-Henri Guay de la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix à Montréal¹. Elle ne nous dit rien non plus de la conversion d'André Laurendeau au socialisme entre 1935 et 1937 et de ses mises en garde contre tout ce qui vient de la droite et de

1. Jean-François Nadeau, "Esther Delisle et l'abbé Lionel Groulx: une recherche incomplète et partielle", *La Presse*, 3 juin 1993, 83.

l'extrême-droite européenne², se contentant de nous le décrire antisémite et fasciste durant la période 1932-1935.

De nombreuses références sont souvent inexactes, absentes ou mal appuyées. Ainsi, elle utilise une référence qu'elle dit tirée du chanoine Groulx selon laquelle les 94 métis (Français-Amérindiens) n'aurait laissé aucune descendance. Or, c'est une information tout à fait fautive³. Certaines portent une mauvaise date ou ne sont pas datées. Parfois, elle fait dire à des textes le contraire de ce qu'ils veulent dire. Le style du livre est laborieux et répétitif et le premier chapitre est confus mêlant temps présent et passé lointain.

L'auteure a-t-elle été entraînée malgré elle dans le délire subjectif? « Le langage ordurier, la violence de leurs propos (en parlant de Groulx et de ses émules) font mal⁴ », écrit-elle pour se justifier.

La contribution d'Esther Delisle qui cherche à mettre en évidence la pensée idéologique d'un courant intellectuel minoritaire des années 1930 n'aura somme toute que servi de munitions à d'autres auteurs comme Richler pour dépeindre globalement la société francophone du Québec comme une société raciste. On peut se demander si la sensibilité de M^{me} Delisle n'aurait pas été en quelque sorte manipulée dans le but de discréditer un peuple qui cherche à s'émanciper.

Claude-V. Marsolais
Journaliste et historien

Jacques-Yvan Morin et José Woehrling, *LES CONSTITUTIONS DU CANADA ET DU QUÉBEC, DU RÉGIME FRANÇAIS À NOS JOURS*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1992, 978 pages.

Ce livre constitue un document essentiel à tous les constitutionnalistes, historiens et politologues. Les professeurs Jacques-Yvan Morin et José Woehrling livrent ici une analyse des plus détaillées de l'évolution politique et constitutionnelle canadienne.

Le document est présenté en deux temps. Tout d'abord, Jacques-Yvan Morin discute intelligemment de l'évolution constitutionnelle du Canada et du Québec de 1534 à 1867. Tour à tour, la question de l'exercice du pouvoir et de même que celle attachant aux droits et libertés sont explorées successivement pour les périodes de la Nouvelle-France, du Régime britannique et de l'établissement de la fédération canadienne. José Woehrling enchaîne avec la période 1867-1991. Le lecteur a droit à une analyse sérieuse et pointue des textes historiques qui accompagnent les transformations politiques au Canada et au Québec. Cette section est présentée en cinq volets: la loi constitutionnelle de 1867, l'accession progressive du Canada à la souveraineté, l'entrée dans la fédération canadienne des provinces et des territoires non inclus en 1867, les problèmes soulevés par la modification de la Constitution du Canada avant 1982, le « rapatriement » de la Constitution et la Loi de 1982 sur le Canada, la Loi constitutionnelle de 1982 et, finalement, le projet raté de modification constitutionnelle de 1987-1990.

Les auteurs complètent leur ouvrage avec près de quatre cents pages de documents portant sur les différentes périodes étudiées dans l'ouvrage. Un livre essentiel aux chercheurs.

Alain-G. Gagnon
Département de science politique
Université McGill

2. *Ibid.*

3. Jean-Claude Dupuis, "Hommage non mérité", *Le Devoir*, 16 juillet 1993, A7.

4. Esther Delisle, "Lire le délire de haine que Groulx crache à la figure du Juif symbolique fait mal", *La Presse*, 12 juillet 1993, B2.